

# Baromètre Confiance dans l'industrie CentraleSupélec



Février 2019 : 21-ième vague du baromètre

Cette note présente l'analyse des réponses de la dernière vague du panel Face à Face CentraleSupélec : +800 ingénieurs travaillant pour 60% dans l'industrie et 40% dans les services.

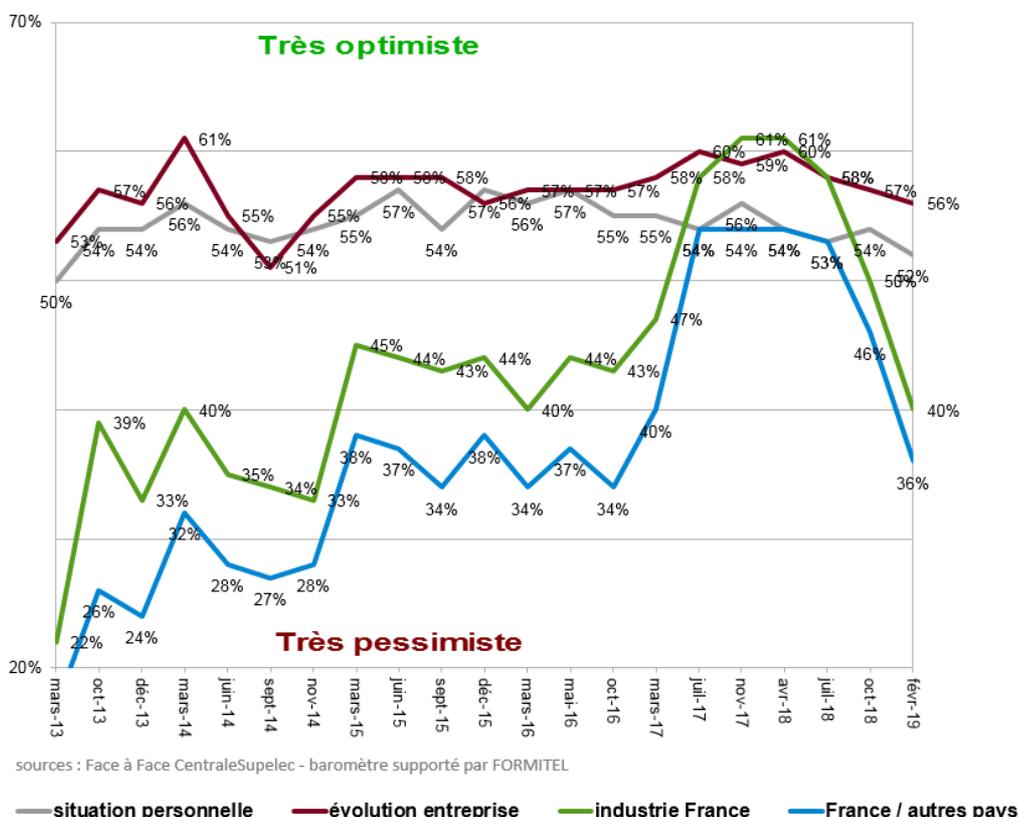
## Les indices de confiance

### La baisse s'amplifie.

La tendance à la baisse initiée lors des deux dernières vagues s'amplifie. L'indice de confiance dans l'industrie France revient à 40%, niveau assez bas obtenu pour la dernière fois en Mars 2016.

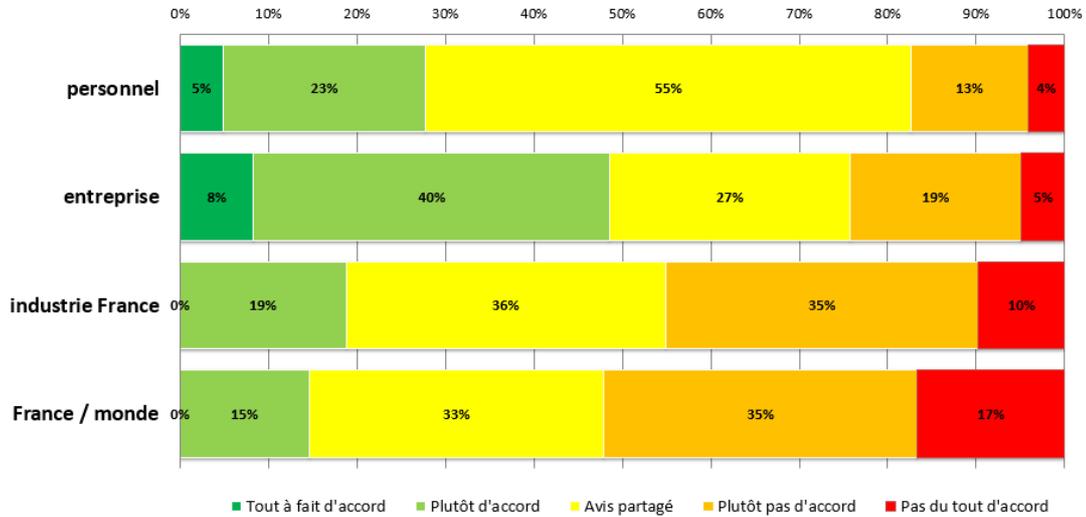
L'avenir personnel et la confiance dans sa propre entreprise restent stables.

## Les indices de confiance



La dégradation de la confiance se retrouve dans le détail des réponses aux questions. Pour la première fois depuis la mise en place du baromètre, il n'y a aucune réponse vraiment positive (vert foncé) sur l'industrie en France et la France par rapport au reste du monde.

### La confiance dans l'avenir

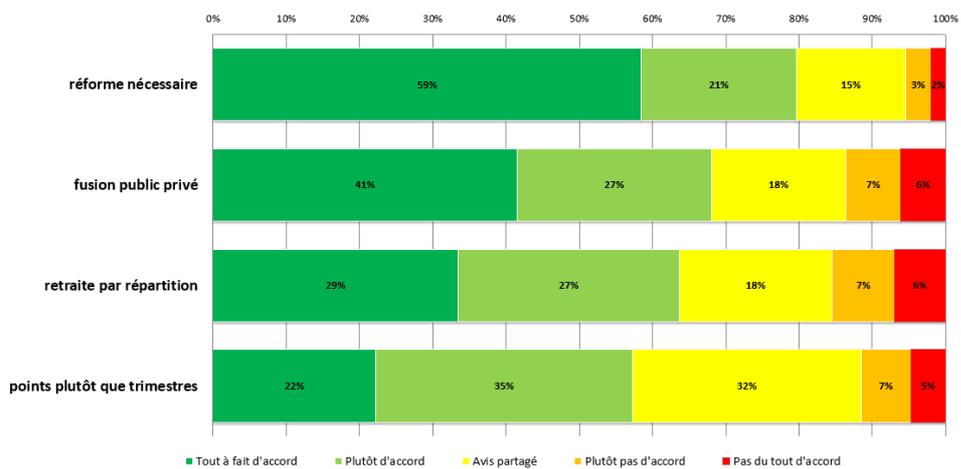


sources : Baromètre Confiance CentraleSupelec - FORMITEL

## Les questions d'actualité sur la problématique des retraites

Pour cette 21ème vague, les questions d'actualité portaient sur la réforme des retraites pour préparer l'échange avec Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites et Jean-Jacques Marette, Directeur Général honoraire AGIRC-ARCCO.

### La réforme des retraites



sources : Face à Face CentraleSupelec - baromètre supporté par FORMITEL

Un consensus très clair se dessine sur la nécessité de la réforme, avec tout de même 5% d'avis contraires. S'il est encore franc pour unifier les systèmes public et privé, il diminue quand il s'agit de conserver la retraite par répartition et encore un peu pour le passage à un système de points à la place des trimestres (57% d'avis positifs tout de même).

*Note rédigée par Pablo SANTAMARIA (ECP 83)  
Président de FORMITEL SAS*

## **Pour en savoir plus sur le panel Face à Face CentraleSupélec . . .**

Dans le cadre des « Face à Face CentraleSupélec » les associations des anciens élèves de l'École Centrale de Paris et des anciens élèves de Supélec ont confié à la société **FORMITEL** la mise en place d'un baromètre participatif.

Ce baromètre est basé sur un panel stable de +800 ingénieurs CentraleSupélec.

Sa composition permet de donner la parole à un panel diversifié de cadres dirigeants, représentatifs de l'ensemble de l'Industrie et des services : 60% dans l'industrie et 40% dans les services. Les femmes représentent 12% des participants, chiffre proche de leur représentation parmi les adhérents des deux associations partenaires.

Le baromètre est basé sur quatre questions fixes, qui sont conservées lors de chaque vague, et des questions d'actualités, choisies en fonction de la personnalité invitée à débattre dans le cadre du Face à Face CentraleSupélec. Les quatre questions récurrentes portent sur la confiance dans l'avenir, en particulier les prochains mois, détaillée sur 4 axes :

- ma situation personnelle,
- l'évolution de mon entreprise,
- l'avenir de l'industrie en France,
- le positionnement de l'industrie française par rapport aux pays concurrents

Les réponses à chacune de ces quatre questions sont utilisées pour calculer un indice de confiance sur une échelle de 0% à 100%. Au-dessus de 50% l'indice est considéré comme positif.

Les variations d'une vague à l'autre sont suivies avec attention. Les évolutions quasi semblables des indices de confiance entre les deux premières vagues avec ceux publiés par l'INSEE ont permis de vérifier la légitimité de ce panel.

L'analyse des questions d'actualité est présentée à chacun des invités lors du petit déjeuner débat. Les médias intéressés par l'analyse des réponses à ces différentes vagues, ou souhaitant participer à la préparation des futurs sondages, sont invités à prendre contact avec une des structures partenaires.

Chaque participant est qualifié avec son âge et son secteur d'activité. Il est donc possible d'envisager des analyses spécifiques pour certains secteurs de l'industrie ou des services. Depuis 2016, les présidents de région qui le souhaitent peuvent aussi disposer des mêmes indicateurs sur leur territoire.

